

est peut-être surpris que la production canadienne en 1934, alors que les gens ne se servaient pas de bretelles autant qu'aujourd'hui, s'élevait à \$700,000.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 647: Bijoux de toute matière, pour parure, n.d., 25 p. 100.

L'hon. M. DUNNING: Nous réduisons le taux de 30 à 25 p. 100. Nos importations totales se sont élevées à \$621,000, dont seulement \$40,000 du Royaume-Uni. Nous avons exporté pour \$68,000, dont \$29,000 au Royaume-Uni. Notre propre production dépasse un peu deux millions de dollars.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 653: Brosses de toutes sortes, 15 p. 100.

L'hon. M. DUNNING: Il y a ici une réduction de 17½ à 15 p. 100. Nos importations ont été: \$31,700, \$65,900, \$88,400 et \$99,036. Le Royaume-Uni est la principale source d'approvisionnement pour tout, sauf quant à la dernière catégorie. Nous avons exporté pour \$85,000, dont \$13,000 au Royaume-Uni. Notre production totale est évaluée à un million et demi de dollars.

M. BARBER: Avons-nous importé du Japon?

L'hon. M. DUNNING: Oui. Pour un article, \$16,000; pour un autre, \$9,000; et pour un autre, \$2,000.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 655: Plumes, porte-plumes et règles de toutes sortes, 12½ p. 100.

L'hon. M. DUNNING: Une réduction sur les droits de 15 p. 100.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 655a: Crayons de plombagine et pastels, 10 p. 100.

L'hon. M. DUNNING: La réduction est de 15 à 10 p. 100.

M. BAKER: De quelle façon cette réduction de droits affectera-t-elle les manufacturiers au nord de Toronto?

L'hon. M. DUNNING: Les importations font voir ce qui en est. Nos importations totales de crayons de plombagine, non-propulsifs—j'aime bien cette description,—se sont élevées à \$76,000 dont \$35,000 venaient du Royaume-Uni. Nos importations de crayons de plombagine, non-automatiques, s'établissent à \$117,000 dont \$37,000 proviennent du Royaume-Uni. Nos importations de pastels représentent une somme globale de \$62,000 dont \$15,000 proviennent du Royaume-Uni. La production des crayons de plombagine au

[L'hon. M. Dunning.]

Canada, en 1934, était estimée à \$397,000; celle des autres crayons, à \$166,000 et celle des pastels, à \$9,300.

M. BAKER: Je remarque que le représentant de cette région ne défend pas son industrie.

L'hon. M. DUNNING: Cette industrie est établie sur des bases solides; de fait, elle exporte.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 656: Pipes à fumer de toute sorte, montures de pipes, étuis à cigares et cigarettes, et porte-cigares et porte-cigarettes, et leurs étuis, nécessaires de fumeurs et leurs étuis, et blagues à tabac, 17½ p. 100.

L'hon. M. DUNNING: Ce numéro m'intéresse personnellement. Il y a une réduction du taux de 22½ p. 100 à 17½ p. 100.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° ex 657a: Films de largeur standard (un pouce et un huitième et plus) importé dans le seul but d'en faire faire des reproductions de 16 millimètres, à condition, toutefois, que l'original soit réexporté dans les trois mois qui suivront la date d'exportation, en franchise.

L'hon. M. DUNNING: Le taux était antérieurement de 1½c. le pied courant et ce film est maintenant admis en franchise.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 659: Plaques sèches pour photographie, 15 p. 100.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 663: Engrais chimiques composés ou fabriqués, n.d., en franchise.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 663e: Herbes marines ou plantes marines, carbonisées, pulvérisées ou non, devant servir exclusivement à l'alimentation des animaux, en franchise.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 670: Meules, pierres ou blocs fabriqués par l'agglutination d'abrasifs naturels ou artificiels; articles d'émeri ou d'abrasifs artificiels, n.d., 10 p. 100.

L'hon. M. DUNNING: Il y a une réduction de 15 à 10 p. 100. C'est un numéro qui a quelque importance pour l'industrie.

L'hon. M. STEWART: Quelle en est la production au Canada?

L'hon. M. DUNNING: En 1934 la production fut de \$46,000 sous une rubrique; de \$569,000 sous une autre rubrique; de \$62,000 sous une autre rubrique et de \$934,000 sous une quatrième. Nous exportons plus que nous n'importons.

(Le numéro est adopté.)